

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE463

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 22 QUINQUIES

A l'alinéa 4, substituer au mot :

« deuxième »,

le mot :

« troisième »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de l'alinéa 15 nouveau de l'article 22 bis.